

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance extraordinaire du 17 février 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, tenue le 17 février 2020 à 16 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Richard Lapointe, Lévis Duchesne, Sylvain Lavoie, Martin Voyer

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M^{me} Marie-Hélène Boily
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 16 h 30, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

2. 43.02.2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Martin Voyer d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Octroi d'un contrat à M. Stéphane Audet, paysagiste – Travaux de remise en état en d'entretien de sentiers en poussière de pierre
4. Autorisation d'un signataire – Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives – Rénovation de l'aréna
5. Période de questions des citoyens
6. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 44.02.2020 OCTROI D'UN CONTRAT À M. STÉPHANE AUDET, PAYSAGISTE – TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT ET D'ENTRETIEN DE SENTIERS EN POUSSIÈRE DE PIERRE

Considérant que les sentiers suivants ont besoin de travaux d'entretien : Deux sentiers à l'arboretum, un derrière l'église du secteur Lac-à-la-Croix et tous ceux se trouvant dans le parc Maurice Kirouac;

Considérant l'offre de service de M. Stéphane Audet, paysagiste au montant total de 16 350 \$ pour la réfection de tous les sentiers;

Considérant que la disponibilité budgétaire est de 10 000 \$.

À Ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'accorder à M. Stéphane Audet, paysagiste le contrat de remise en état et d'entretien des sentiers en poussière de pierre selon les priorités de chacun des sentiers, pour la somme de 10 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 2 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

4. 45.02.2020 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES – RÉNOVATION DE L'ARÉNA

M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Martin Voyer :

Que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix autorise la présentation du projet de rénovation de l'aréna (Hall d'entrée, fosse à neige et douches) au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

Que soit confirmé l'engagement de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix désigne M. Maxime Fortin, chargé de projets, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, M. Luc Maltais propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier